RÉFÉRENCE POSTE : SERA COMPLÉTÉE PAR LA DAP

Fiche de poste

DAP/DISP de LYON

Intitulé du poste :	Responsable de formation
Corps concernés :	CPIP
Affectation :	Ministère de la Justice DAP/DISP de Lyon/DRHRS
Localisation :	Pôle de formation Est (RA-CP AITON)
Poste profilé :	Oui

ATTENTION :
Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I - Missions et organisation du service :

L'URFQ est chargée de mettre en place la politique de formation continue des personnels en fonction des orientations ministérielles, des priorités interrégionales et des besoins de formation des personnels des établissements et des SPIP. Dans le cadre du recrutement, l'URFQ assure la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de recrutement par voie de concours et par voie contractuelle.

II - Description du poste:

Placé sous l'autorité du chef d'unité formation et qualification (CURFQ), le responsable de formation des personnels (filière insertion et probation) met en œuvre les orientations et les plans de formation définis au niveau national, interrégional et du pôle pour la formation initiale et continue des personnels. Son activité concerne plus particulièrement le domaine de l'insertion et de la probation, mais le responsable de formation CPIP est compétent pour l'ensemble du public. Elle vise aussi les dossiers d'intérêt communs et transversaux que tout dossier particulier confié par le chef d'unité formation et qualification.

Le responsable de formation assure le suivi pédagogique et administratif des stages des élèves dans les services déconcentrés. Il procède à l'analyse des besoins institutionnels et individuels de formation continue et élabore des propositions de formation. Il procède à l'élaboration des bilans et évaluations des actions de formation. Il peut être amené à animer des actions de formation continue. Il informe, communique et conseille sur la formation la hiérarchie et les agents. Il travaille en lien étroit avec les différents acteurs de formation (DAP, ENAP, URFQ, autres pôles de formation de la DISP, plateformes inter-directionnelle et interministérielle notamment). Il assiste au comité interrégional de formation.

III - Missions principales

.1 Piloter, concevoir et coordonner la mise en œuvre des actions de formation

- Définir les objectifs et contenus pédagogiques
- Élaborer des cahiers des charges pour des prestations de formation, procédure de marché public
- Conseiller les formateurs dans la mise en œuvre et/ou l'animation des séquences de formation
- Assurer le suivi des formations des personnels de toutes filières
- Procéder à l'évaluation des actions de formation (réalisation de bilans)
- Il peut être appelé à intervenir devant des groupes dans son domaine d'expertise. Il peut également être amené à élaborer des supports pédagogiques et à animer des séquences de formation.

.2 Travailler en lien avec les formateurs

- Conseiller une équipe de formateurs et les aider à planifier les moyens à mettre en œuvre pour l'organisation de formations (locaux, matériel, compétences pédagogiques,..)
- Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions de formation
- Entretenir et développer le réseau de partenaires internes (tuteurs) et externes

.3 Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation du pôle

- Contribuer à l'élaboration du plan de formation du pôle
- Recueillir et analyser les besoins en formation
- Elaborer une politique de formation liée aux adaptations des professions du domaine de l'insertion, en lien avec l'URFQ et le Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive (DPIPPR) de la Direction Interrégionale
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions inscrites dans le plan de formation du pôle
- Conduire la mise en place des nouveaux principes et outils de la formation professionnelle tout au long de la vie
- Conseiller les personnels sur les parcours individuels de formation.

.4 S'assurer de la diffusion des offres de formation continue à l'ensemble des personnels de toutes catégories.

.5 Superviser l'encadrement et l'évaluation des élèves et stagiaires

- Veiller au caractère formatif des situations de travail dans les lieux de stage en lien avec l'ENAP
- Organiser et planifier les stages professionnels des élèves de toutes filières
- Animer et coordonner les tuteurs
- Assurer la progression et le suivi pédagogique
- Veiller au respect de l'information des grilles d'objectifs et d'évaluation
- Siéger en qualité de membre de jury, examinateur qualifié ou correcteur

.6 Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

Le responsable de formation peut être amené à participer aux forums et autres manifestations, aux fins de promouvoir les métiers pénitentiaires par la représentation et la communication interne et externe

Renseignements et candidatures :

Personne à contacter

Michèle PEYRON Chef de l'URFQ (04.37.53.88.08) michele.peyron@justice.fr
Cécile RODDE, chef du DRHRS (04 72 91 37 04) cecile.rodde@justice.fr